
CLÔTURE DU COLLOQUE ANNUEL DE LA CPU

1^{ER} MARS 2017

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE ARDENNE

-
- Monsieur le directeur général, cher Alain,
- Madame la rectrice,
- Mesdames et messieurs les présidentes, présidents, directrices et directeurs,
- Mes chers collègues, mes chers amis...
- En nous présentant à vos suffrages avec Fabienne et Khaled, nous étions conscients des responsabilités qui nous incomberaient, celles de vous représenter toutes et tous, dans votre diversité, mais aussi dans la promotion et la défense de ce que nous avons en commun : des valeurs et des missions.
- Des valeurs humanistes, d'ouverture, d'universalité, de citoyenneté, de laïcité, d'égalité femme/homme, de refus de toute discrimination, d'esprit critique ;
- et des missions : la formation, l'insertion professionnelle, la recherche, la diffusion et la valorisation de ses résultats, la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique, la coopération internationale et la participation à la

construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- Je dois pourtant avouer que je n'avais pas bien mesuré à quelle fréquence il me faudrait me livrer à l'exercice délicat du discours face à des assemblées comme celle d'aujourd'hui. Situation dans laquelle je m'adresse aux présidente et présidents d'université tout en parlant en leur nom, ceci devant des représentants des étudiants, des partenaires et des représentants de notre tutelle.
- La tâche est particulièrement ardue lorsqu'il s'agit de conclure un colloque riche, comme celui qui s'achève. Riche et particulièrement important puisqu'il constitue une étape essentielle dans l'élaboration des propositions de la CPU, l'élaboration de **VOS** propositions, qui sont destinées, tout d'abord à mettre à l'épreuve les programmes des candidats à la Présidence de la République, puis à définir ce que nous défendrons collectivement dans notre dialogue avec notre futur ministère de tutelle. **Nous demandons un Ministère de plein exercice, tel que l'exige l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'avenir de la Nation.**
- Ce n'est qu'une étape puisque, d'une part, ce colloque s'est appuyé sur des propositions et des positions **que la CPU a définies** ces dernières années, et que, d'autre part, il sera suivi d'un travail de finalisation de ces positions tout au long des mois

de mars et avril, de discussions dans nos commissions, puis d'une validation par notre assemblée plénière, le 20 avril.

- Une fois encore il faut réaffirmer que l'enseignement supérieur et la recherche sont des investissements pour la Nation, **investissements** pour l'insertion professionnelle de notre jeunesse, **investissements** pour l'adaptation tout au long de la vie des compétences professionnelles aux évolutions techniques et sociales de notre environnement, **investissements** pour assurer une place prépondérante de la France et de l'Europe dans le développement des connaissances et dans l'innovation.
- Comme je l'ai rappelé lors de mon discours d'ouverture, l'effort consenti par l'État pour ces investissements d'avenir est clairement insuffisant. L'objectif de consacrer 3% du PIB pour la recherche et 2% pour l'enseignement supérieur doit être atteint au plus vite si la Nation veut éviter de mettre la France hors jeu **l'innovation et la formation** pour mieux répondre aux défis sociétaux. Pour atteindre cet objectif, notre demande est d'augmenter d'1 milliard d'Euros par an la dotation aux universités.
- En effet, en lien avec les autres établissements de l'ESR, avec les organismes de recherche, et en partenariat avec les acteurs publics et les forces socio-économiques et culturelles de leurs

territoires, les universités, **toutes les universités**, aspirent à relever ces défis.

- Je reprends à mon compte ce qui est affirmé dans la présentation d'un des ateliers du colloque : « tous les établissements, quelle que soit leur taille, leur localisation, leur organisation, concourent à la formation de la jeunesse, à l'accompagnement des citoyens dans leur parcours de formation tout au long de la vie, à la production de savoirs et de valeur ajoutée pour la Nation ».
- La CPU entend être la voix de **toutes** les universités, dans leur diversité. Chacune dans son territoire et toutes dans leur complémentarité, doivent relever les défis de la société, aux niveaux national, européen, et international, mais aussi sur chacun des sites où elles se sont regroupées avec les écoles et les organismes. Bien entendu, la question de l'autonomie est centrale pour chacune d'entre elles.
- En 2012, à la veille des élections présidentielles, lors de son colloque de Marseille, la CPU avait déjà interpellé les candidats à la Présidence de la République. Et déjà avaient été posées les questions de l'autonomie, de la régulation de l'Etat, des partenariats avec les collectivités dans le cadre d'un service public dont nous sommes les fervents défenseurs. Nous affirmions alors, je cite : « dans le cadre national, l'autonomie est

destinée à reconnaître et à organiser une certaine diversité, nécessaire pour mieux remplir nos missions, parce que cette diversité correspond à celle de nos réalités géographiques, de notre organisation, de notre histoire, de notre culture ».

- Cette autonomie des universités est affichée comme le changement majeur qui nous a affectés lors de la dernière décennie... et pourtant, les comparaisons internationales désignent la France comme étant parmi les derniers de la classe pour ce qui concerne l'autonomie de ses universités !
- Prisonnières de contraintes financières qui jugulent les initiatives, d'un encadrement réglementaire qui impose la façon de se structurer, et de contrôles permanents qui imposent une gestion court-termiste, de nombreuses universités sont au bord de l'asphyxie. **Certes, la laisse a été allongée, il serait maintenant grand temps de desserrer le collier.** L'objectif que nous partageons d'atteindre 60% de diplômés de l'enseignement supérieur dépend notamment de la confiance qui nous sera accordée.
- Nous avons structuré le programme de notre colloque, regroupé les différents ateliers, et intitulé les 3 tables rondes en écho à l'adresse à un futur président de la République :
- Défis que doit relever l'université ;

- Diversité des établissements et structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Autonomie des universités, responsabilités, régulation et service public.
- Comme présenté et discuté dans les tables rondes, un certain nombre d'axes de propositions ont émané de ces ateliers. Je voudrais en rappeler quelques uns :
- Une unanimité se dégage pour demander un assouplissement des cadres réglementaires afin que les structurations et les fonctionnements puissent être adaptés aux spécificités des établissements et des sites.
- Il n'y a pas de remise en cause de l'esprit de la loi, mais un constat de l'inadaptation d'un modèle unique à des établissements dont la diversité est une richesse. L'adaptation de chacun de ces établissements à leurs écosystèmes demande des solutions individualisées.
- La possibilité de répondre de façon adaptée à la diversité des publics ne se satisfait pas de l'encadrement trop prescriptif des cursus, notamment en premier cycle, comme l'a rappelé hier notre ministre. Il existe différents parcours de réussite dont une condition essentielle est la possibilité d'une très forte individualisation des parcours. Cela demande une augmentation

des moyens, tant humains que financiers, mais aussi une évolution des modalités d'évaluation des établissements. **Il faudra aussi rompre avec le carcan du calcul des services** sur la base des sacro-saintes 192 heures équivalent TD.

- L'adaptation à la diversité des publics impose de reposer la question des modalités d'accès à l'enseignement supérieur. Il ne s'agit pas ici de mettre en cause la possibilité pour tous d'accéder à ce niveau d'enseignement. En revanche, la question des pré-requis, à prendre en compte pour l'orientation, se pose clairement pour éviter de laisser des étudiants s'engager dans des impasses.
- Nous devons également sortir des tuyaux d'orgue et inventer les espaces de décloisonnement qui permettent réellement des formations pluridisciplinaires.
- **Par la formation, comme par la recherche, nous devons être en première ligne pour répondre aux défis sociétaux.** L'université est le lieu de cette prospective. La société utilise insuffisamment les compétences qui y sont réunies, compétences des enseignants-chercheurs, compétences aussi des étudiants qui doivent être mieux prises en compte par les établissements eux-mêmes.
- Le décalage entre le temps de la recherche et le temps du politique, est clairement un obstacle à l'optimisation de la chaîne

recherche fondamentale, recherche et développement, recherche interventionnelle. De même, l'articulation entre politiques de site, régionale, nationale, européenne, internationale est loin d'être optimale. Des espaces de médiation doivent être développés pour y porter remède et permettre ainsi que, sur le long terme, la recherche soit le fer de lance de la France dans le monde, ce qui se passe par un développement important de sa présence dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- Il faut que l'État définisse et affiche clairement sa stratégie. C'est un prérequis pour construire avec les partenaires territoriaux une déclinaison de cette stratégie adaptée au contexte. Le principe d'unité au sein de l'ESR, basé autour de principes communs, doit être réaffirmé et toute forme de classification « institutionnalisée » des établissements entre eux, refusée. Nous sommes toutefois convaincus de l'importance de fédérer leurs forces respectives, dans leur diversité, à travers des espaces de coopération. C'est ainsi que pourront se construire, en lien avec les collectivités, notamment les régions, des politiques de site bénéfiques à tous et pertinentes pour les territoires. C'est ainsi que les universités seront identifiées comme étant des interlocuteurs légitimes et incontournables sur leurs territoires.

- Un consensus semble se dégager pour plus d'autonomie, autonomie, de décision, d'organisation, d'action. Mais dans un cadre national clairement défini. En d'autres mots **nous demandons un État qui soit à la fois stratégique et moins prescriptif.**
- Certes des marges de manœuvre existent, et nous ne les utilisons pas suffisamment. Mais il faut aussi que cessent les contrôles permanents qui freinent les initiatives.
- Des évolutions sont encore nécessaires concernant notre autonomie dans la Gestion des ressources humaines. Il ne s'agit pas de mettre à mal les garanties apportées par un cadrage national ; toutefois les établissements doivent acquérir la possibilité de mener au mieux les recrutements afin qu'ils répondent effectivement à leur besoin. Une réflexion doit également mener sur les marges de manœuvre des établissements sur les promotions.
- Enfin, il nous faut les moyens de l'autonomie. La compensation à hauteur de 60% du GVT n'est que l'application du principe décideur payeur, ce principe doit être sanctuarisé. De même une clarification et une stabilisation s'imposent quant aux critères de répartition des moyens entre établissements. C'est dans ce cadre que la réflexion pourra être menée sereinement sur la répartition

entre dotation récurrente et financement sur appel à projet, et sur le développement des ressources propres.

En bref, 2 mots clés : « cohérence » et « confiance » :

Remettre l'ouvrage sur le métier pour **réintroduire de la cohérence** dans un système qui a subi dans la dernière décennie l'effet de multiples réformes, le concernant directement, ou concernant son environnement. Assouplir le système et, dans le cadre d'une autonomie pédagogique, financière et de recrutement ;

Faire confiance aux établissements et aux regroupements dans la façon dont ils entendent remplir de mieux en mieux leurs missions de service public. Il n'est pas admissible que les universités qui l'ont voulu n'aient pas pu expérimenter le contrôle continu intégral, qui permet pourtant la réussite des étudiants. Je ne reviendrai pas sur le contexte ; mais ce type de situation ne doit plus se produire, quand la volonté des acteurs existe et que l'expérimentation est encadrée : elle est la base même de la démarche scientifique !

Moment de réflexions partagées et de discussion, le colloque qui s'achève ne clôt pas notre travail collaboratif d'élaboration des positions que nous défendrons. Les quelques propositions que je viens

d'énumérer constituent des pistes qu'il s'agira de préciser et de compléter dans les semaines à venir. Mais d'ores et déjà, elles montrent notre capacité à définir des positions communes, des positions non partisane. Positions fondées sur les constats que chacun de nous fait sur ce qui entrave la possibilité de développer au mieux les missions qui sont les nôtres. Positions fondées sur les moyens et les marges de manœuvre que chaque responsable d'établissement appelle de ses vœux pour plus d'efficacité dans l'accomplissement de notre mission de service public.

Ouverte au dialogue, convaincue que l'État doit souvent arbitrer entre le souhaitable et le possible, la CPU n'en est pas moins déterminée à faire entendre sa voix, la voix des universités. Elle prendra des positions fortes, non pas pour défendre des intérêts corporatistes, mais parce que les universités ont une responsabilité particulière dans l'avenir de la Nation et de l'Europe.

Je remercie enfin à nouveau Guillaume Gellé et les personnels de l'Urca pour leur accueil et leur soutien, en particulier Benjamin Legrand et Marie Odette Victor, la Comue de Champagne et son Président Jacques Meyer, les partenaires de ce colloque : la Caisse des dépôts, les banques populaires, la MGEN, la MAIF; la communauté urbaine du grand Reims, le syndicat des vignerons et le lycée hôtelier Gustave Eiffel qui nous ont régalié hier; et, enfin, l'ensemble des personnels de

la cpu qui ont organisé en un temps record le colloque, l'ensemble des chargés de mission et consultants mobilisés depuis plusieurs semaines, en particulier Jean Émile Gombert et Yves Lichtenberger, et, bien sûr, Sihame Azzouzi et Tania Martins.

cpu